



Comté de Lotbinière

Municipalité de St-Sylvestre

Assemblée régulière du conseil municipal de St-Sylvestre tenue le 2 novembre 2020 à 20h, à la salle Lotbinière du centre multifonctionnel sous la présidence du Maire M. Mario Grenier et à laquelle sont présents les conseillers suivants et formant quorum :

Monsieur Gilbert Bilodeau, conseiller # 1
Madame Nancy Lehoux, conseillère # 2
Madame Sonia Lehoux, conseillère # 4
Monsieur Étienne Parent, conseiller #5
Monsieur Steve Houley, conseiller # 6

Est absent : Monsieur Roger Couture, conseiller #3

Actes législatifs du conseil

- a) Fermeture des bureaux, fêtes 2020-2021
- b) Dates des réunions de conseil pour l'année 2021
- c) Nomination des postes des conseillers
- d) Désignation du maire suppléant pour le conseil municipal
- e) Mandat pour le maire suppléant à la MRC de Lotbinière
- f) Conduites inversées
- g) Études environnementales
- h) Caméra de surveillance

Résolution numéro 156-2020

Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par Gilbert Bilodeau, appuyé par Roger Couture et résolu que l'ordre du jour soit accepté tel que présenté.

Résolution numéro 157-2020

Adoption du dernier procès-verbal

Il est proposé par Étienne Parent, appuyé par Steve Houley et résolu que les procès-verbaux du mois d'octobre 2020 soient acceptés tels que présentés.

Résolution numéro 158-2020

Dépôt des déclarations des intérêts pécuniaires des membres du conseil et de la directrice générale & secrétaire-trésorière

La Directrice générale & secrétaire-trésorière remet un formulaire de déclaration des intérêts pécuniaires des membres du conseil suivant:

Mario Grenier, Maire
Étienne Parent, conseiller
Steve Houley, conseiller
Sonia Lehoux, conseillère
Nancy Lehoux, conseillère
Gilbert Bilodeau, conseiller
Roger Couture, conseiller

La Directrice générale & secrétaire-trésorière recueille les formulaires dûment complétés par les membres du conseil et par elle-même et se charge de les faire parvenir au ministère.

Résolution numéro 159-2020

Fermeture des bureaux, fêtes 2020

SUR une proposition du conseiller Sonia Lehoux, appuyé par Nancy Lehoux IL est unanimement résolu QUE le bureau municipal soit fermé pour la période des fêtes 2020-2021, soit du 22 décembre 2020 au 5 janvier 2021 inclusivement.

Résolution numéro 160-2020

Dates des réunions de conseil pour l'année 2021

CONSIDÉRANT QUE l'article 148 du Code municipal du Québec prévoit que le conseil doit établir, avant le début de chaque année civile, le calendrier de ses séances ordinaires pour la prochaine année, en fixant le jour et l'heure du début de chacune;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Roger Couture, appuyé par Étienne Parent et résolu unanimement:

Que le calendrier ci-après soit adopté relativement à la tenue des séances ordinaires du conseil municipal pour 2021. Ces séances se tiendront le lundi et débuteront à 20 h :

11 janvier
1^{er} février
1^{er} mars
12 avril
3 mai
7 juin
5 juillet
9 août
13 septembre
4 octobre
15 novembre
6 décembre.

Qu'un avis public du contenu du présent calendrier soit publié conformément à la loi qui régit la municipalité

Résolution numéro 161-2020

Nomination des postes des conseillers

Corporation D.É.F.I Saint-Sylvestre : Sonia Lehoux
Culture et Patrimoine : Steve Houley et Roger Couture
Pompiers : Gilbert Bilodeau
Bibliothèque : Nancy Lehoux et Sonia Lehoux
R.I.G.M.R.B : Étienne Parent
Salon des Jeunes : au coordonnateur municipal pour le moment
Centre Multifonctionnel : Roger Couture
Maison de la famille et comité famille : Maryse Lapointe poursuit le mandat et Nancy Lehoux
Chemin Craig et Gosford : Steve Houley et Roger Couture
Développement local : tous les membres du conseil
Maire suppléant pour un an : Étienne Parent
Syl gym : Sonia Lehoux et Nicole Fillion
CCU : Étienne Parent et Steve Houley
Tourisme Lotbinière : coordonnateur municipal
Entreprendre ici Lotbinière : Nancy Lehoux
Comité de suivi projet éolien : Gilbert Bilodeau
Loisirs : coordonnateur, Gilbert Bilodeau et Nancy Lehoux
Voirie : tout le conseil
Ressources humaines : Étienne Parent et Sonia Lehoux
Parc industriel : Gilbert Bilodeau et Steve Houley

Il est proposé par Steve Houley, appuyé par Gilbert Bilodeau et résolu à l'unanimité que : les postes énumérés ci-haut soient acceptés par les élus.

Résolution numéro 162-2020

Désignation du maire suppléant pour le conseil municipal

Il est proposé par Roger Couture, appuyé par Steve Houley et résolu à l'unanimité de désigner monsieur Étienne Parent comme maire suppléant ; qu'il soit la deuxième personne, en tant qu'élu municipal, à signer au nom de la municipalité de Saint-Sylvestre tous les règlements, résolutions, obligations, contrats, conventions, actes et autres ; qu'il soit désigné auprès de l'institution financière pour apposer sa signature sur les chèques et tout autre type de paiement.

Résolution numéro 163-2020

Mandat pour le maire suppléant à la MRC de Lotbinière

Il est proposé par Nancy Lehoux, appuyé par Sonia Lehoux et résolu à l'unanimité de nommer le conseiller monsieur Étienne Parent au poste de maire suppléant, jusqu'à la prochaine séance de conseil du mois de novembre 2021 ; que celui-ci soit autorisé à assister, en l'absence du maire, à l'assemblée de la MRC de Lotbinière ainsi qu'à toutes autres activités proposées par celle-ci.

Résolution 164-2020

Conduites inversées

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de St-Sylvestre s'est engagée à élaborer un programme d'élimination des raccordements inversés dans les réseaux de collecte d'eaux usées municipales lors de la signature du protocole d'entente dans le cadre du Programme d'infrastructures Québec-Municipalités (PIQM);

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Roger Couture;

IL EST APPUYÉ PAR le conseiller Gilbert Bilodeau;

ET IL EST RÉSOLU QUE le conseil adopte ce programme pour la recherche et l'élimination des raccordements inversés dans les réseaux de collecte d'eaux usées municipalité de St-Sylvestre;

QUE ce conseil adopte l'échéancier de réalisation du programme;

QUE ce conseil transmette ce programme et cet échéancier au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation.

Résolution 165-2020

Études environnementales

CONSIDÉRANT QUE la réalisation de l'étude géotechnique et la caractérisation phases 1 et 2 sont nécessaires pour la planification des travaux de rallongement d'égout dans la côte du village;

CONSIDÉRANT QUE 3 compagnie ont été invités à déposer des soumissions et qu'une seule a répondu à l'appel;

Il est proposé par Steve Houley, appuyé par Étienne Parent et résolu unanimement que la municipalité de St-Sylvestre mandate Englobe pour procéder à l'étude géotechnique et à la caractérisation phase 1 et 2 au coût de 41 220 \$ (avant taxes), soit 3 000 \$ pour la caractérisation phase 1, 3 500 pour la phase 2 et 34 720 \$ pour l'étude géotechnique

Résolution 166-2020

Caméra de surveillance

ATTENDU QUE certains bris sont faits sur les terrains de la municipalité;

ATTENDU QUE les infrastructures des loisirs représentent une valeur non négligeable;

Il est proposé par Gilbert Bilodeau, appuyé par Étienne Parent et résolu unanimement que la municipalité de St-Sylvestre demande des soumissions sur invitation pour l'installation de caméras extérieures.

Période de questions des citoyens

Sur la rue Delisle, déneigement problématique.

Visite de Michel Parent pour le domaine du Radar

Visite de la famille Bilodeau

Bibliothèque : Le rapport de fin d'année a été fait.

Loisirs : Concernant le contexte pandémique, la programmation de loisirs de l'automne est annulée.

Matières résiduelles : Tout va bien, les démarches pour les bacs bruns vont bon train. Le 2 décembre, il y aura la réunion de la régie au centre multifonctionnel.

Centre multifonctionnel : Pas de réunion jusqu'à présent. Une réunion à venir.

Inspecteur municipal : On demandera une modification au contrat de déneigement pour l'ouverture des rues dans le parc industriel

CCU : Pas de réunion

MRC : Le budget est équilibré. Il y aura une augmentation de 0.5%.

Pompier : Rien de nouveau

Corporation DÉFI : Tout va bien

Comité éolien : Le 2 décembre, il y aura l'adoption des budgets

Développement local : Appeler la courtière pour lui demander d'afficher les terrains vendus sur le panneau publicitaire

Comité famille : L'étape 2 du plan MADA-Famille est en cours (plan statistique). Le comité est formé.

Varia : aucun

Résolution numéro 167-2020

Résolution sur les comptes à payer

Il est proposé par Sonia Lehoux, appuyé par Étienne Parent et résolu à l'unanimité que les comptes suivants soient acceptés à partir du numéro 8672 au numéro 8702 inclusivement tel que présenté.

Correspondance :

Levée de l'assemblée est faite à 21h14, l'ordre du jour étant épuisé.

Adopté à la séance du 7 décembre 2020.

Mario Grenier

Marie-Lyne Rousseau

Je, Mario Grenier, maire atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par mois de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142(2) du code municipal.

Mario Grenier